

Gemeng **Feelen**



CONVOCAATION

Séance du conseil communal

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

mardi 20 décembre 2022 à 18 :00 heures

en la salle de réunion de la maison communale à Niederfeulen afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

- 1) Nomination définitive au poste du groupe de traitement B1 sous-groupe à attributions particulières – receveuse communale

Séance publique

- 2) Approbation du budget rectifié 2022
- 3) Approbation du budget 2023
- 4) Adoption du PAP Loumillewee à Niederfeulen
- 5) Approbation d'un morcellement - Montée du Knapp à Niederfeulen
- 6) Approbation de conventions
 - a) Convention d'adhésion au contrat Repas sur Roues : Servior
 - b) Convention relative à un projet de protection de la nature : Famille Clees-Wagner
- 7) Équipe Pacte Nature – nomination des membres
- 8) Fixation des nuits blanches pour l'année 2023
- 9) Jetons de présence revenant aux membres des différentes commissions consultatives communales
- 10) Demande de subside - Ligue HMC
- 11) Questions des conseillers communaux

Feulen, le 14 décembre 2022

le président,

le secrétaire,